# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 3 AVRIL 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 81, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 3 AVRIL 1848.

POUR MAIRE
## A. D. CROSSMAN.

LES ELECTIONS.

Les citoyens sont appelés à exercer aujourd'hui un de leurs droits les plus précieux. Les magistrats que nous allons nommer doivent rester en fonctions pendant une année, et bien que ce temps puisse paraître court, la tâche qui est imposée aux élus est d'une nature si délicate, si difficile, que les électeurs doivent des guides des hommes sérieux, actifs, animés d'un zèle sincère pour le bien public.

Il y a quelques jours nous avons osé dire que [illegible] ... les suffrages des électeurs [illegible] ... [illegible]

Le Courier rêve en vérité. Que ces formidables arcanes que nous avons nous donc formidera? Nous nous maintenons et nous maintenons encore [illegible] dans toutes les élections, désigner les hommes les plus capables. Voilà tout ce que nous avons prétendu dire [illegible] ...

Mais revenons aux choses sérieuses. Les élections municipales nous intéressent plus directement que les élections générales. Il s'agit de nos intérêts, et ceux-ci, la chose mérite bien qu'on lui accorde quelque importance.

Deux candidats se sont posés pour le poste de Maire: M. Crossman et M. Reynolds. Ce dernier se présente comme candidat [illegible] ... [illegible]

M. Crossman [illegible] ... M. Reynolds [illegible] ...

[illegible]

M. Crossman [illegible] ... M. CROSSMAN PEUT FAIRE UN TRES BON MARCHAND DE CHAPEAUX; IL PEUT AVOIR DU GOUT POUR LES DERNIERES MODES, &c. Et nous disons, nous [illegible] ...

Nous terminerons en exprimant un vœu, c'est que [illegible] ... les suffrages du peuple.

[illegible]

JUGES D'ELECTION.

Nous espérons que [illegible] ... nommés pour présider aux élections [illegible] ... [illegible]

PREMIER DISTRICT.—A une assemblée tenue samedi soir, à l'Hôtel de la rue Conti, MM. Richard H... et ... D McNeil, Lucius C. Duncan, ont été ... comme candidats pour représenter le 1er ward au Conseil de la 1re Municipalité. [illegible] ...

THEATRE D'ORLEANS.—Les abonnés du Théâtre d'Orléans ... que le bénéfice de Melle Maria est fixé à demain. Ce sera, si nous ne nous trompons, une véritable solennité. Le public, qui est redevable à Melle Maria de tant d'agréables soirées voudra lui prouver d'une manière éclatante le cas qu'il fait de son talent et de son mérite. Nous nous attendons à une assistance certainement nombreuse, d'autant plus que Melle Maria a composé son programme avec ce goût et ce tact parfait qu'elle met en toutes choses. La soirée de demain restera, nous en sommes sûrs, dans les souvenirs des habitués du théâtre.

M. WEBSTER.—M. Webster est arrivé le 24 du mois dernier à Baltimore. Il a quitté Washington en apprenant que sa fille se mourait à Boston. Ce cruel avis, que M. Webster a reçu une heure avant de commencer sa brillante harangue sur la guerre du Mexique, ne l'a pas empêché de faire un de ses plus magnifiques discours, une de ses plus chaleureuses improvisations, tant est grande l'énergie de son caractère.

## NOUVELLES DE FRANCE.

*ARRIVEE DU VAPEUR AVON.*

Le vapeur anglais *Avon*, lieutenant Philip Hast, est arrivé à l'île aux Vaisseaux samedi dernier à 11 heures du matin. Nous avons reçu des journaux de Londres jusqu'au 2 mars inclusivement. Les nouvelles de France sont de six jours plus récentes que celles apportées par le Cambria, c'est-à-dire du 29 février.

Nous apprenons des passagers, qu'en Angleterre on éprouvait peu de sympathie pour Louis-Philippe.

Les villes suivantes s'étaient déjà déclarées en faveur du gouvernement républicain, ou du moins ont manifesté de bonnes dispositions pour le nouvel ordre de choses;—Ce sont Angoulême, Grenoble, Lyon, Nogent-sur-Seine [Aube], Arras, Nîmes, Avignon, Besançon, Narbonne, Bayonne, Valence, Bercy, Tours, Saumur, Brest, St Brieuc, Alençon, St Armand, Montluçon, Montaigne, Bordeaux, Dôle, Auxonne, Dijon, Langres, Chaumont, Bar-sur-Aube, Troyes, St Dizier, Bar-le-Duc, Vitry, toutes les villes du Nord avec leurs garnisons, St Lô (où les soldats ont fraternisé avec le peuple), Guadaloupe, Toulouse, Nevers, Nancy, Verdun, Strasbourg, Caen, Agen, Laon, Chalons-sur-Saône, St Quentin, Angers, Valenciennes, Cambray, Blois, Périgueux, Montpellier, Clermont-Ferrand, Mezières, l'Indre, &c.

A Rennes, au Havre, à Boulogne et à Calais il y eut d'abord quelque agitation, mais la république fut finalement proclamée. A Rheims même, où les souverains de la DYNASTIE DE MILLE ANS se faisaient couronner, la République a été proclamée unanimement.

Au nombre des passagers se rendant à la Havane à bord de l'*Avon*, se trouvent le général Rostoland, gouverneur des îles de la Martinique et de la Guadeloupe, et M. Hiesson, ministre du département de l'intérieur. Ils doivent se rendre immédiatement à leur destination.

Le général Rostoland avait été nommé par le roi avant la révolution; il a été ré-élu par le Gouvernement Provisoire, attendu qu'il y a des motifs de craintes sur une insurrection des esclaves dans les îles françaises. Ces fonctionnaires ont plein pouvoir d'abolir l'esclavage de suite ou plus tard.

Les journaux de la Havane ne parlent qu'avec réserve de la révolution française. Les résidents français se livrent à la joie sur les derniers événements survenus en France, et se préparent à faire de grandes démonstrations.

*(Correspondance du London Times.)*

PARIS, 29 février.

Je n'ai jamais vu Paris plus tranquille qu'en ce moment, et ce n'est pas seulement dans la capitale que l'ordre règne.

Le gouvernement provisoire travaille constamment; sa tâche est herculéenne, mais on s'y est mis de bonne volonté. Le peuple se presse en foule sur les boulevards, sans doute pour se rappeler à la mémoire de ses gouvernans, mais c'est inutile, on s'occupe de lui sans relâche.

Les ministres des républiques Argentine et de l'Urugay ont reconnu le nouveau gouvernement.

28 février.—Aujourd'hui, à deux heures, le ministre des Etats-Unis, M. Richard Rush, s'est présenté à l'Hôtel de Ville pour reconnaître formellement le gouvernement provisoire. Il y a été reçu par le cabinet en corps.

Messieurs, a dit M. Rush, comme représentant des Etats-Unis, chargé des droits et intérêts de mon pays et de mes concitoyens résidant en France, dans l'impossibilité où je suis d'attendre des instructions, je saisis la première occasion de vous offrir mes félicitations, persuadé que mon gouvernement approuvera une démarche dont je prends l'initiative; je dois donc vous rappeler que l'alliance et les relations amicales qui ont si longtemps uni la France et les Etats-Unis sont dans toute leur force. Je suis certain que le sentiment qui dominera sera l'espoir de voir la prospérité, le bonheur et la gloire de la France se développer sous des institutions qu'elle ne devra qu'au vœu de la nation. Ces institutions ont assuré aux Etats-Unis soixante-dix années de prospérité, et mon pays ne pourra voir qu'avec de vifs sentiments de plaisir une autre grande nation fleurir sous le règne de principes identiques, à ceux auxquels il a dû l'ordre social et la liberté.

Permettez-moi, messieurs, d'employer les expressions de l'immortel Washington et d'ajouter à mes félicitations, le vœu le plus ardent de mon cœur, que l'amitié des deux Républiques dure aussi longtemps que leur existence.

M. Arago répondit que le gouvernement provisoire recevait sans surprise, mais avec un vif plaisir les assurances du ministre des Etats-Unis. La France n'attendait pas moins d'un allié auquel elle s'unissait de plus près encore par l'établissement de la République. Le gouvernement provisoire vous remercie des souhaits que vous formez pour la prospérité de la France. En se rendant l'écho des mots prononcés par l'immortel Washington, le gouvernement a la certitude qu'ils deviendront une réalité.

M. Dupont de l'Eure.—"Permettez-moi, Monsieur, en vous offrant la main, de vous assurer que le Peuple Français tend une main amie à la Nation Américaine."

M. Rush était accompagné de M. Martin, premier secrétaire d'ambassade et du major Poussin. Lorsqu'ils quittèrent l'hôtel de ville, la garde leur présenta les armes et des cris de Vive la République des Etats-Unis saluèrent de toutes parts l'ambassadeur.

LONDRES—Mercredi 1er Mars.

Dans la soirée, lord Palmerston a reçu de l'ambassade anglaise à Paris l'assurance donnée par M. de Lamartine du désir que le gouvernement français a de maintenir la paix; ce fait, connu à la Bourse, a fait hausser les fonds d'un et demi pour cent. Cependant la défiance que l'on a contre le gouvernement provisoire opéra de manière à faire retomber les fonds dans la même situation.

Les nouvelles du Havre reçues dans la soirée annoncent qu'en conséquence de la terreur panique causée par la révolution, la succursale de la Banque de France dans cette ville a été assiégée par les porteurs de billets emportant des espèces, et a été forcée de suspendre ses paiements. Cette institution possédait en portefeuille des valeurs de première classe qui n'ont pu lui être d'aucune utilité. Deux employés ont été expédiés à Paris, porteurs de deux millions de papier de commerce pour obtenir de l'argent. L'alarme est à son comble au Havre et d'après la situation où l'on pense que doit se trouver la capitale, on n'espère pas que les messagers reviennent avec les fonds nécessaires.

Dans ces circonstances, la reprise des paiemens de la Banque Commerciale du Havre, dirigée par MM. Dubois est hors de toute probabilité. La balance de cet établissement avait été faite au 15 février et l'on s'occupait activement de reprendre les paiemens lorsque survint la révolution du 24; maintenant tous les efforts des directeurs n'auront plus d'autre but que sa liquidation définitive.

On a reçu ce matin la nouvelle que la Banque Commerciale d'Anvers, avait suspendu ses paiemens. *(London Times.)*

PARIS—28 Février.

Lorsque le peuple parut sur la place du Carrousel, le roi était encore dans la cour des Tuileries, à cheval; il n'eut que le temps de s'échapper, sans changer d'habits ni prendre d'argent et s'enfuit avec la reine à travers le jardin vers la place de la Concorde. Ils avaient l'intention de se rendre à la Chambre des députés, mais lorsqu'ils atteignirent l'Obélisque la populace s'y trouvait en si grand nombre, que bien qu'entourés d'officiers, le roi et la reine devaient infailliblement être pris; cependant ils réussirent à se faire jour et purent monter en voiture aux Champs-Elysées. Lorsqu'ils atteignirent Neuilly, les gardes nationales se cotisèrent et leur remirent une somme suffisante pour continuer la route.

Ceux qui mirent le feu et pillèrent Neuilly étaient dans un tel état d'ivresse que plusieurs d'entr'eux ont été brûlés avec le château.

Tout le monde savait, depuis plusieurs jours, où se trouvait M. Guizot; et il paraît même que la police lui avait signifié qu'il eût à s'évader, autrement elle se verrait forcée de s'emparer de lui: il s'obstina toujours à rester.

Le premier club, dit *Société républicaine Centrale*, à sa seconde réunion, hier, a procédé à la vérification des pouvoirs et à l'établissement d'un bureau. Blanqui, le fameux conspirateur, en était le président. Chaque membre a eu à donner son nom et ses antécédents. Un débat orageux s'éleva lors de la réception d'un homme qui avait été rédacteur d'un journal populaire à Toulouse, et plus tard, était venu à Paris pour rédiger un journal carliste. Il se défendit en alléguant qu'il appartenait au parti légitimiste qui voulait sincèrement la république. Après de longs débats on finit par l'exclure. De violentes attaques contre la conduite de Robespierre et des Jacobins, eurent lieu dans le cours des débats; d'un autre côté la politique de ces hommes trouvèrent des défenseurs. Les fourriéristes, les communistes, &c, élevèrent aussi leurs voix, et tout portait à croire que cette scène tumultueuse allait prendre une tournure tragique, mais les partisans de l'ordre se trouvant en majorité, la séance se termina sans effusion de sang.

Les bonapartistes, les légitimistes, les orléanistes se promenaient dans les rues avec la cocarde de leur parti, mais ils ont été la risée de tout le monde.

Les chefs des Communistes ont déclaré qu'ils maintiendraient l'ordre public, et qu'ils conserveraient leurs armes.

La nouvelle garde nationale mobile se compose de 20,000 hommes et devra garder les forts et l'extérieur de la ville.

—Aux dernières dates (2 mars) on ne savait ce qu'étaient devenus Louis Philippe et la reine. Lorsqu'il quitta les Tuileries, il monta en calèche avec la reine, sur la place de la Concorde et se dirigea sur St-Cloud avec une telle rapidité que les chevaux ne purent monter la colline qui conduit au château. Louis Philippe parvint néanmoins à se rendre à St-Cloud, où après avoir pris quelques papiers il monta dans un fiacre qui le conduisit à Versailles et puis au Trianon. Plus tard, il prit une diligence, mais à peine était-elle en route qu'on aperçut venir de loin six hommes à cheval; saisi de frayeur, le roi descendit de voiture et alla se cacher dans un corps-de-garde, derrière un poêle. Ces six hommes étant passés sans s'arrêter, un aide-de-camp du roi l'informa qu'il n'y a avait pas de danger, et il remonta en voiture. Au village de La Queue, sur la route de Dreux, les ducs de Nemours et de Montpensier joignirent le roi, qui, plus tard, se rendit à Eu et s'embarqua au Tréport sur le vapeur anglais Furet. Depuis lors, on ne sait ce qu'il est devenu.

—Le 1er mars, le duc de Nemours et sa belle-sœur la duchesse de Montpensier, sont arrivés à Londres.

Les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de Prusse ont déclaré qu'ils ne pouvaient agir avant d'avoir reçu des ordres de leurs gouvernements respectifs.

Lord Normanby a rendu une seconde visite à M. de Lamartine pour lui donner l'assurance des dispositions amicales du gouvernement anglais, qui dans les circonstances actuelles et avec un gouvernement provisoire, ne peut aller plus loin. On pense en Angleterre, que l'union de ces deux grandes puissances empêchera une guerre générale.

—La lettre suivante a été adressée par le maréchal Bugeaud au ministre de la guerre: "Les événemens récents et la nécessité de l'union générale pour assurer l'ordre à l'intérieur et à l'extérieur, me font un devoir de placer mon épée à la disposition du nouveau gouvernement. J'ai toujours considéré la défense du territoire et du pays comme le plus saint des devoirs."

Recevez, &c.

Le maréchal duc d'ISLY.

—Jérome Bonaparte a adressé la lettre suivante au gouvernement: "La Nation vient de détruire les traités de 1815. Un vieux soldat de Waterloo, le dernier frère de Napoléon rentre en ce moment au sein de la Grande Famille. Le temps des dynasties est passé pour la France. La loi de proscription qui pesait sur moi est tombée avec le dernier des Bourbons. Je demande que le gouvernement de la République lance un décret déclarant que ma proscription était une insulte à la France, et qu'elle a disparu avec tout ce qui nous avait été imposé par les puissances étrangères.

Recevez &c. JEROME BONAPARTE.

—Une autre lettre d'un de ses neveux, Napoléon Bonaparte, offre ses services au gouvernement provisoire.

—Le 27 février, une bande nombreuse d'incendiaires s'est portée à Maisons-Laffitte, pour brûler le pont. La garde nationale prit immédiatement les armes, mais n'étant pas en force, on envoya chercher renfort à St-Germain en Laye. Un fort détachement étant arrivé, avec une escorte de dragons; les incendiaires n'eurent pas le temps de mettre le feu au pont, et dans l'attaque qui s'en suivit, perdirent huit hommes tués sur la place et bon nombre de prisonniers.

—Les incendiaires du pont d'Asnières ont été arrêtés au nombre de dix-neuf, après une vive résistance. Ils ont été mis à la Conciergerie.

—La garde nationale fait son service avec beaucoup de zèle. Dans la nuit du 27 février, 85 patrouilles ont passé devant le corps de garde de St-Eustache.

—Un décret du gouvernement provisoire a remplacé tous les préfets, par des délégués chargés de la direction des administrations civiles et militaires.

—Lyon a reconnu le nouveau gouvernement, sans aucun trouble; il en a été de même à Besançon, Valence, Narbonne, Perpignan, Angoulême et Limoges. A Bayonne, il y a eu agitation, sans désordre.

—Victor Hugo a été nommé maire du 9me arrondissement de Paris; et M. de Cormenin, vice président du conseil d'Etat.

—M. Orfila a été remplacé dans le poste de doyen de la faculté de Paris.

—Sur la réquisition du procureur général, M. de Portalis, la cour d'appels a décrété la mise en accusation de M. Guizot et de ses huit collègues, ordonné leur arrestation et confié l'instruction de leur procès à MM. Delahaye et Perrot de Chezelles.

L'arrêt est basé sur ce premier considérant: Que les ministres, en défendant un acte que la loi ne défend pas; en faisant entrer dans Paris des masses de troupes, auxquelles ordre avait été donné de tirer sur le peuple, se sont rendus coupables du crime prévu par l'article 91 du Code pénal.

—Les nouvelles d'Allemagne seront des plus intéressantes, à partir du moment où la révolution française y sera connue. Les puissances du Nord sont surprises au milieu de vastes préparatifs.

—Le duc d'Aumale s'est complètement fourvoyé. On a reçu au ministère de la guerre, une lettre dans laquelle il félicitait M. Guizot de l'attitude énergique qu'il avait prise dans l'affaire du banquet.

Le *National* annonce que les Pritchardistes et les Satisfaits qui remplissent des emplois publics seront destitués et renvoyés, sans réserve ni délai.

—Quelques désordres ont eu lieu à Rouen. L'agitation politique y a servi de prétexte à une démonstration brutale contre des ouvriers anglais employés au chemin de fer; les émeutiers ont aussi incendié le pont de bois du chemin de fer du Havre.

—Une grande assemblée des amis politiques de MM. Barrot, Thiers, Billault et Dufaure a eu lieu le 26 février. Il y a été décidé que les membres du tiers-parti, de la gauche et du centre gauche donneraient leur cordiale adhésion au nouveau gouvernement, sans restriction ni réserve.

—Les maisons de banque, la Banque de France à leur tête, sur toutes repris les affaires le samedi 26 février. Dans la journée la Banque escompta pour sept millions de valeurs et reçut en dépôt du gouvernement provisoire 200 millions de francs.

—La Bourse est resté fermée pour quelques jours, par ordre du gouvernement.

—D'après les listes fournies par les hôpitaux, le nombre des blessés dans les journées de février a été de 428, dont 78 militaires.

—Un décret du gouvernement provisoire a annexé les domaines de la liste civile au domaine de la République.

—Les membres du gouvernement provisoire ont refusé de recevoir aucune rétribution.

—M. Pasquier a évacué le petit hôtel du Luxembourg. L'inscription "Chancellerie de France" a été remplacée par celle-ci: Liberté, Egalité, Fraternité.

—La presse française est unanime dans ses déclarations. Elle annonce au monde que la monarchie est pour jamais renversée en France et que la République est le gouvernement sine qua non.

—Une députation de 200 ouvriers s'est présentée à l'Hôtel de Ville demandant que la journée de travail fut réduite à dix heures; que le système de marchandage fut aboli et que des mesures fussent prises pour amener l'union cordiale des maîtres et des ouvriers.

En réponse, Louis Blanc les assura que cette grave question recevrait toute l'attention du gouvernement.

—La duchesse d'Orléans a quitté Paris avec ses enfans et sera accompagnée jusqu'aux frontières par le maréchal Molitor, aide de camp du gouverneur des Invalides.

M. Duchâtel était, aux dernières dates, toujours à Paris. Quant à M. Guizot on prétend qu'il est à Londres.

Plusieurs grandes faillites ont eu lieu à Paris. Deux fortes maisons de banque ont suspendu leurs paiements.

*Circulaire du Ministre de l'instruction publique.*

PARIS, 27 février.

M. le recteur, la condition des instituteurs primaires est un des principaux sujets de ma sollicitude. C'est entre leurs mains qu'est placée l'éducation du peuple.

Il est important d'élever leur condition par l'augmentation de leurs honoraires, et d'introduire parmi eux le principe de l'émulation pour rehausser la dignité de leur profession.

Rien ne saurait empêcher ceux qui en ont les moyens de s'élever aux postes les plus éminens de la hiérarchie universitaire. Leur avenir ne doit pas être inférieur à celui des soldats; au mérite appartient le droit de s'élever par degrés.

Les instituteurs primaires seront donc invités, dans toute l'étendue de la République, à se préparer à renforcer le personnel des écoles primaires supérieures, où ils seront appelés à étudier les mathématiques, la physique, l'histoire naturelle et l'agriculture.

Veuillez, Monsieur, leur communiquer mes vues. CARNOT,

Ministre des cultes et de l'instruction publique.

ARRIVEE DU CALEDONIA.

Le *Picayune* a appris samedi soir, par une dépêche télégraphique de Mobile que le *Caledonia* était arrivé à Boston. Ce steamer a apporté la nouvelle du succès de la révolution française et de l'établissement de la République: c'est du moins ce qu'il faut augurer des termes de la dépêche. Le nouveau gouvernement a été reconnu par les ambassadeurs d'Angleterre, de Belgique, de Suisse et des Etats-Unis. L'*Acadia* a apporté des dates européennes jusqu'au 11 mars. Nous citons textuellement le reste de la dépêche:

"Louis Philippe et sa famille ont quitté la France et sont arrivés en Angleterre. Il était accompagné de M. Guizot, ex-premier-ministre.

"La révolution de Paris s'est étendue à toute la France; les départemens ont demandé la création d'une chambre des pairs républicaine.

"La rente a baissé énormément sur toutes les places.

"Un gouvernement national a été établi, et le gouvernement provisoire devait se dissoudre.

"On a proclamé le suffrage universel, et décrété le vote par scrutin dans toutes les circonstances.

"Le 9 mars, le calme était rétabli à Paris, et le nouveau gouvernement fonctionnait parfaitement.

"Les ouvriers ont réclamé une augmentation de salaire."

DEPECHES TELEGRAPHIQUES.

Nous avons reçu hier soir nos dépêches télégraphiques. notre correspondant de Mobile nous annonce qu'il n'a rien à ajouter aux nouvelles qui ont été transmises samedi soir au *Picayune*, et que nous reproduisons aujourd'hui.

CONGRES.

SENAT—21 Mars.

M. Rusk présente une résolution conjointe de la législature du Texas au sujet des routes postales. Il présente aussi une pétition des Cherokees demandant une enquête.

M. Dix présente une pétition de John Howard et fils demandant qu'il leur soit permis de faire faire escale à la Havane, sans être assujettis des droits de douane, à la ligne de steamers qu'ils vont établir entre New-York et la Nlle-Orléans.

M. Miller, du comité sur le district de Columbia, rapporte un bill pour modifier et amender la charte de la ville de Washington.

Le Sénat délibère sur l'amendement introduit par la Chambre dans le bill qui exempte de droits d'entrée les livres, mappes, &c, importés pour la bibliothèque du Congrès. L'amendement est adopté.

Le Sénat délibère ensuite sur les amendements introduits dans le bill relatif au déficit des revenus. Les amendements sont adoptés et le bill passe.

Sur la proposition de M. Johnson, de la Louisiane, le Sénat s'occupe du bill qui accorde une pension à Patrick Walker, qui a perdu un bras et une main dans une de nos dernières batailles au Mexique. Le bill est voté à une majorité de 25 voix contre 9.

Sur la proposition de M. Atherton, le bill de l'emprunt est pris en considération. On amende l'une des clauses par l'insertion de ces mots: "Et aucune proposition ne sera retirée après qu'elle aura été reçue au département du trésor."

M. Niles présente un amendement portant que l'emprunt sera divisé et payé en différents termes.

Sur motion de M. Hannegan, le Sénat s'occupe d'affaires secrètes. La séance a huis-clos dure quelques instants, puis le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.—La Chambre délibère sur plusieurs bills d'une nature locale et les vote.

On reçoit un message du président renfermant la correspondance échangée entre le gouvernement des Etats-Unis et celui d'Angleterre au sujet de la réciprocité commerciale.

On réfère au comité des impressions les noms des pensionnaires portés sur la liste durant l'année dernière.

La Chambre s'ajourne.

*(Correspondance particulière de l'Abeille.)*

WASHINGTON, 24 MARS 1848.

Les ennuyeux débats du Sénat ont été ranimés hier par une brillante harangue de M. Webster. C'est un des plus beaux discours qu'il ait faits. La foule encombrait toutes les parties de l'hémicycle; les représentants eux-mêmes avaient déserté leur enceinte pour venir entendre le grand orateur. Les amis de M. Webster craignaient qu'il ne fût au-dessous de lui-même, à cause de l'affliction où l'ont plongé des malheurs de famille. Sa santé est depuis quelques mois dans un déplorable état. La perte de son fils a été pour lui un coup funeste, car son affection pour ses enfants est extraordinaire. Pour comble de malheur, une dépêche télégraphique de Boston lui avait annoncé, quelques heures avant la réunion du Sénat, que sa fille [Mme Appleton] se mourait: cette dame est atteinte de phthisie pulmonaire. Mais M. Webster a fait appel à toute l'énergie de son caractère, et il s'est élevé dans son discours à la hauteur de ses plus heureuses improvisations. Il a épuisé la question mexicaine, il a tout discuté—le traité, l'acquisition de nouveaux territoires, le bill des dix régiments, le génie des populations septentrionales du Mexique, &c.

Le Sénat a siégé ensuite à huis-clos pour délibérer sur un fait important, à savoir, la publication dans le *New-York Herald* du texte du traité de paix, des instructions à M. Slidell, et d'autres documents que l'on ne devait pas encore livrer à la publicité. On a formé immédiatement un comité d'enquête composé de MM. Bradbury (du Maine), Badger (de la Caroline du Nord), et Westcott (de la Floride).

Le comité n'aura pas grand'chose à faire, car M. Foote [du Mississippi], a en sa possession une lettre de M. Nugent, correspondant du *Herald*, qui avoue avoir reçu les documents de M. Buchanan, secrétaire d'Etat.

C'est un fait que personne n'ignore ici. Le *Herald* est bien renseigné sur tout ce qui a trait à nos affaires étrangères, parce qu'il flatte et flagorne à tout propos l'honorable secrétaire d'Etat. Au lieu d'acheter l'influence et l'appui de la feuille de New-York à beaux deniers comptant, il lui fournit le premier des nouvelles les plus importantes et trahit à son bénéfice les plus graves secrets d'état.

Le président se trouve dans une position très embarrassante. Il y a quelque temps, la Chambre demanda à M. Polk communication des instructions données à M. Slidell. Le président s'y refusa en déclarant que cela était incompatible avec l'intérêt public. Quarante-huit heures après, ces mêmes instructions arrivaient à Washington dans les colonnes du *Herald*.

Le coupable, quel qu'il soit, mérite un châtiment exemplaire. M. Polk le doit à lui-même, il doit au pays de purger son cabinet d'un ministre qui a de la sorte manqué au plus saint des devoirs. Si nos relations avec les gouvernements étrangers sont ainsi dévoilées par un secrétaire spéculateur, à quelles difficultés ne serons-nous pas exposés.

Les réglements du Sénat exigent le secret de la part des membres, et cependant lorsqu'on soumet au président et aux membres du cabinet le compte-rendu des procès-verbaux, ce sont eux qui trahissent le secret, et les sénateurs que l'on accuse.

Cette conduite du secrétaire d'état n'est pas nouvelle. Les archives les plus secrètes du département d'Etat ont été mises à la disposition de M. C. J. Ingersoll lorsque celui-ci articula ses mémorables accusations contre M. Webster. On voulait y trouver des preuves de la culpabilité de ce dernier. Ces coupables tentatives échouèrent, et les auteurs de la calomnie furent honnis par les honnêtes gens.

M. Hannegan, rapporteur du comité des affaires étrangères, a déclaré au Sénat que l'opinion du président était que la divulgation des documents motivait chaque à la ratification du traité. Si la conduite du secrétaire d'état avait un pareil résultat, M. Buchanan aurait un compte rigoureux à rendre de sa conduite.

La chambre a délibéré sur des bills d'une nature locale. Dans ces cas il y a toujours des criailleurs qui s'opposent aux mesures les plus équitables, de manière que les plus justes droits sont souvent sacrifiés.

Le Sénat a délibéré sur le bill du déficit des revenus. H.

M. GLIDDON.—Cet habile discoureur résumera, ce soir, les faits les plus saillans de sa lecture de samedi sur les antiquités égyptiennes. Nous apprenons avec plaisir que M. Gliddon se fera encore entendre une fois. La dernière séance est fixée à demain; son auditoire sera nombreux.

BRASOS.—Un arrivage de Brasos nous a fourni des dates de Matamoros jusqu'au 25 mars. Le général Wool a annoncé qu'il marcherait prochainement sur Zacatecas, avec environ deux mille hommes de troupes. On pensait qu'il se mettrait en route vers le 1er avril, à moins qu'il ne reçût des ordres contraires de Washington. Il paraît que la démonstration du colonel Butler contre Victoria n'a pas eu lieu. Il a reçu l'ordre cependant de se tenir prêt à marcher d'un instant à l'autre.

Une rencontre a eu lieu le 18 mars, à Mier, entre deux officiers de dragons. Ils ont fait feu quatre fois; l'un des combattans, le lieutenant McPherson, a reçu trois balles; la dernière lui a traversé le cœur.

PORTO-RICO.—On vient de recevoir à New-York des avis récents de l'île de Porto-Rico. Les récoltes ne promettaient pas d'être très productives, et il en était résulté une hausse dans le marché. Le mois de février a été extrêmement pluvieux, ce qui est assez rare à cette époque de l'année. On a aussi éprouvé dans l'île plusieurs secousses de tremblemens de terre, mais il n'y a eu aucun accident.

DESASTRES MARITIMES.—Le navire *Brewster*, parti de la Nlle-Orléans pour Boston, s'est perdu le 16 mars au milieu des brisans des Rochers de la Folie, en face du Cap de la Floride. On a pu sauver une partie de sa cargaison qui se composait surtout de coton.

### Chronique Locale.

TRIBUNAUX.—Toutes les Cours de District seront fermées aujourd'hui, à cause des élections municipales.

FUNERAILLES DU LIEUTENANT HENDERSON.—On sait que le brave lieutenant Henderson, mort au champ d'honneur à Mexico, appartenait aux volontaires à cheval de la Louisiane. La légion a pris hier les armes pour lui rendre les derniers honneurs militaires. Un cortège nombreux de citoyens et presque tout le corps des pompiers assistaient aux cérémonies funèbres.

LE PEOPLE'S LYCEUM.—Le Dr. Banning prononcera ce soir une autre lecture sur la structure du corps humain. Ce sujet promet un discours fort intéressant.

LA COUR DE DISTRICT.—Plusieurs accusés ont assisté à la lecture de leur acte d'accusation et se sont tous déclarés "non-coupables".—John J. Cleveland, pour crime d'incendie; William Cosgrave, pour coups de poignard, Michael Oreto, ditto; Caroline Stainby, pour recel; Kelly, Vanbook, Barke et McLane, pour vol à bord d'un bâteau, James Elam, pour détournement de fonds; Thomas Hugan, pour voies de fait. Le juge McHenry siegera pendant toute cette semaine à la 2de Cour de District, en remplacement du juge Canon, absent par congé; les affaires criminelles seront par conséquent suspendues à la 1re Cour de District.

UNE FAMILLE ABANDONNEE.—La femme Anne Thomas s'est présentée samedi matin à la salle de police de la 3me Municipalité avec un enfant qu'avait à peine un jour. Elle a déclaré qu'elle était accouchée la veille et qu'ayant été chassée de la maison conjugale par son mari, elle ne savait où aller avec son enfant. Le recorder Seuzeneau lui a promis de lui procurer un asile.

UN HOMME ASSAILLI ET VOLE.—Dans la nuit de vendredi dernier, Robert Miller a été assailli et renversé près de la rue Tchoupitoulas. Cette bagarre lui a coûté, en outre, une somme de $17 que les voleurs lui ont enlevée. Les soupçons se sont arrêtés sur un nommé James Ward, qui a été écroué provisoirement à la maison du travail.

ABUS DE CONFIANCE.—M. Léon Lafargue a déposé chez le recorder Ramos, samedi dernier, une plainte contre les nommés Becquet et Decour. Ces derniers, à ce qu'il paraît, distribuaient du pain pour le compte de la boulangerie de M. Lafargue et ont failli de rendre leurs comptes. Le déficit de Becquet s'élève à $160, celui de Decour à $251.

RECORDER SEUZENEAU.—Le capitaine H. Windower a été amené samedi matin en présence du recorder Seuzeneau, sous la prévention d'avoir troublé la tranquillité publique. Le délinquant a fait une violente résistance aux officiers de police, et leur a même déchiré leurs vêtements. Le prévenu a été condamné par le recorder à payer une amende de cinq piastres.

VOL.—Jeudi dernier dans la nuit, des voleurs se sont introduits dans le magasin de bijouterie de M. H. Franke, situé rue de la Vieille Levee, No 61, dans la 3me Municipalité, et ont enlevé huit montres; l'une d'elles portait la marque de Leon Genère. Ils ont enlevé également deux boîtes de montres en or portant les numéros 6259 et 8273. Les voleurs sont encore inconnus, mais nous espérons que la police découvrira le lieu de leur retraite.

DRAME SANGLANT A PHILADELPHIE.—Nous avons déjà mentionné le crime affreux dont Philadelphie vient d'être le théâtre. Nous empruntons les détails suivants à un journal du Nord:

"Un crime affreux, encore enveloppé d'un profond mystère, et commis vers deux heures du matin, dans la nuit de mercredi, vient de jeter la ville de Philadelphie dans un douloureux émoi. Le théâtre de ce crime est une maison située au No 39 de North Fourth st., dont le bas était occupé par un nommé Rademacher, libraire et en même temps agent de la société homéopatique de Leipsick. Dans la partie supérieure demeurait un lithographe du nom de Kœllner.

Jeudi, vers deux heures du matin, un cri déchirant, parti de la chambre de Rademacher et suivi d'un bruit sourd, réveille tous les voisins, et particulièrement Kœllner et sa femme. Tous deux s'élancent dans l'escalier; mais en arrivant à la porte de Rademacher, ils la trouvent fermée en dedans. Kœllner court chercher une hache, et au moment où il s'apprête à briser la porte, celle-ci s'ouvre tout-à-coup et Rademacher sanglant et se soutenant à peine vient tomber entre ses mains en criant: "Oh Dieu! mon père!"

Kœllner soutient son voisin, qu'il croit en proie à un accès de délire causé par une maladie dont il souffrait depuis quelque temps. Mais bientôt Rademacher lui apprend qu'un homme s'est introduit dans sa chambre et l'a voulu tuer d'un coup de pistolet. L'arme a raté et le meurtrier a tenté alors d'assommer sa victime. Le malheureux croit du reste que cet assassin n'était pas seul et que sa femme a dû être également attaquée. Bientôt en effet on découvre au pied du lit le cadavre de Mme Rademacher baignant dans une mare de sang, et complètement privé de vie, bien que tiède encore.

L'autopsie a démontré que le crime avait été commis à l'aide d'instruments tranchants et contondants. La victime porte à la tête des traces de contusions: mais la mort a été déterminée par une blessure qui a pénétré jusqu'aux poumons. On a retrouvé sur le parquet un tranchet de cordonnier dont la manche était brisé.

Pour comprendre comment ce crime a pu être commis, il faut savoir que les fenêtres de la chambre où couchait Rademacher, lequel ne fermait jamais ses volets, donnent sur un hangar élevé d'environ dix pieds au dessus du sol et commun aux deux maisons Nos 37 et 39 North Fourth street. Derrière la maison No 37 grimpe une treille qui forme une véritable échelle par où l'on suppose que les meurtriers ont dû arriver sur le toit du hangar. Enfin entre les deux cours règne une allée qui forme une espèce de passage allant aboutir dans Loxley's Court et Arch street. C'est par là qu'ont dû pénétrer et s'enfuir les malfaiteurs.

Malheureusement, dans sa première émotion Kœllner n'a songé qu'à appeler les voisins par la fenêtre, et il n'a pas remarqué si celle-ci se trouvait ouverte. Des traces de sang sur les rideaux, sur l'appui, sur les volets intérieurs, témoignent que les assassins ont passé par là. Mais au dehors ces indices disparaissent complètement: on ne retrouve ni traces de sang ni empreintes de pieds: une seule tache de sang a été découverte sur le haut de la barrière qui se trouve à l'extrémité du hangar. La pluie qui n'a cessé de tomber pendant la nuit a sans doute lavé les signes révélateurs qui eussent permis de suivre les assassins à la piste.

Rademacher, dont les idées étaient d'abord dans un désordre complet, a pu, dans la journée, parler d'une manière moins incohérente. Mais il déclare que l'obscurité où était plongée la chambre ne lui a permis de rien voir. Les meurtriers n'ont d'ailleurs prononcé aucune parole. Un mystère profond enveloppe donc ce crime audacieux.

EXPLOSION D'UNE MACHINE A VAPEUR.—Jeudi, vers une heure et demie de l'après midi, une chaudière a fait explosion dans la fonderie de MM. Curtis et Randell, à East Boston. La commotion a été telle que le toit de l'atelier a été enlevé, et l'un des murs renversé. Le mécanicien a été tué sur le coup, et cinq ou six ouvriers ont été grièvement blessés; l'un d'eux a succombé dans la soirée. On suppose que, pendant l'absence des ouvriers pour leur dîner, l'eau s'était épuisée dans la chaudière, et lorsque le mécanicien, à son retour, fit jouer les pompes d'alimentation, le brusque dégagement de la vapeur détermina l'accident.

UN ENLEVEMENT.—Un jeune homme du nom de Vinal a enlevé, la semaine dernière, une jeune et jolie demoiselle de Worcester. Vinal, employé par un artiste daguerréotypeur chez lequel cette jeune personne était venue faire faire son portrait, avait profité de ce moment pour ébaucher son œuvre de séduction; des entrevues subséquentes eurent lieu, et il décida enfin sa maîtresse à le suivre à New-York.—Mais le séducteur avait laissé une malle à Worcester; on l'ouvre, et la première chose qui frappe les yeux est une lettre de maîtresse Vinal, qui parle à son mari de "leur cher enfant." Aussitôt on se mit à la poursuite des fugitifs, qui ont été rejoints et ramenés à Worcester, où Vinal a été mis en prison. On n'a pu encore découvrir si à Norwich, où il s'est arrêté quelques jours, il a épousé la jeune personne, ce qui le constituerait coupable de bigamie.

LIGNES DE STEAMERS PROJETEES.—Nous avons sous les yeux un relevé assez curieux des projets de lignes de steamer qui ont été soumis depuis un an à l'administration des postes américaines. Ces projets sont au nombre de seize, savoir:
Quatre de New-York sur le Havre.
Deux de New-York sur Marseille.
Un de New-York à Chagres.
Un de New-York à Saint-Thomas.
Un de Galveston à Tampico.
Deux d'Astoria (Oregon) à Panama, Chagres et la Nouvelle Grenade.
Trois de Charleston à la Havane.
Un de Charleston à la Nouvelle-Grenade.

On voit que si la moitié seulement de ces projets venait à se réaliser, on aurait un système complet et continu de communications depuis l'Orégon jusqu'aux ports européens.

## LISTE MARITIME.

**Port de la Nouvelle-Orléans.**

EXPEDIES.

Navire à vapeur Galveston, Crane, pr Galveston.
England, Everard, pr Liverpool.
Galena, Leavett, pr New York.
Kidron, Howe, pr Boston.
Southerner, Stanton, pr New York.
Barque Charlotte Harrison, McTyre, pr Liverpool.
Ann Hood, Whitney, pr New York.
Brick Tower, Atkinson, pr Charleston.
Saldana, Bubb, pr Baltimore.
Josephus, Pitcher, pr Savannah.
Winthrop, Wetmore, pr Tampico.
Goelette H Plantagnet, Carr, pr Pensacola.
Kahawa, Gilmore, pr Richmond.
Tallahassee, Sauders, pr St Marks.
H L Scranton, Taber, pr Brasos.
Ellen Perkins, Leavett, pr Brasos.
Mary Pilkins, Worsoe, pr Brasos.
J P Lofland, Thompson, pr Savannah.
Steamer Alark Scott, Swon, pr St Louis.
Moro Castle, Scott, pr Cincinnati.

ARRIVES.

Navire Carnatic, Devereux, de Liverpool.
Memphis, Bunker, de New York.
Eliza Pottie, Hawkins, de Belfast.
Goelette Mary, Davis, de Matagorda.

—STEAMERS.—
Mobile, Button, de Mobile.
Sultana, Moore, de Cincinnati.
Oregon, Hiern, de Mobile.
Gen Worth, Charles, de Vicksburg.
Jas L Day, Wood, de Mobile.
Josiah Lawrence, Sackett, de St Louis.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
Alex Scott, Sturgeon, de Louisville.
Hard Times, Waffie, de Yazoo River.
Homer, Swagar, de St Louis.
Jenny Lind, Haygood, des Opelousas.
Belle Creole, Scott, de Bayou Sara.
Monroe, Murphy, de la rivière de Ouachita.
St Landry, Hughs, La Fourche.
Clarksville, Holmes, de Memphis.
Natchez, Leathers, de Brunsburg.
Meteor, Robinson, de Ouachita River.
Princeton, Dickinson, de Camden.
Rockaway, Jones, de Shreveport.
Andrew Jackson, Eckert, de Cincinnati.
Gov Brent, Brandenburg, de Batesville.
Mohawk, Kidd, de St Louis.
Meteor, Delahoussaye, de St Martinsville.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
Tennessee, Yeatman, de Nashville.
Elisha, Landry, de Bayou Sara.
Majestic, Ure, de Baton Rouge.
Viola Wilson, de Lafourche.

MEMORANDA.

NEW YORK, 21 mars.—Expédié, navire St-Charles, rugory, pour la Nouvelle Orléans; Oswego, Ingersoll, do; Ariane, barque Elizabeth, Young, do; parti, navire Baltimore, do.

PHILADELPHIE, 21 mars.—Arrivée barque Gen Jessup, Derrickson de la Nouvelle Orléans.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.
America — New York, Samedi 25 Mars
Acadia — Boston, Samedi 8 Avril
Hibernia — New York, Samedi 15 Avril
Nouveau steamer Boston, Samedi 22 Avril.

D'AMERIQUE.
America — New York, Mercredi 19 Avril
Acadia — Boston, Mercredi 3 Mai
Hibernia — New York, Mercredi 10 Mai
Nouveau steamer Boston, Mercredi 17 Mai.

ASSEMBLEE ITALIENNE.

Les Italiens sont priés de se réunir en Assemblée Générale le Mardi 4 avril pro. bain à 7 heures du soir, dans la Salle d'Orléans, rue d'Orléans, à côté du Théâtre, à l'effet de s'entendre définitivement pour célébrer par une démonstration la Fête Nationale, arrêtée le 16 mars 1848.

Par ordre du comité. LANFRANCO, secrétaire.

La liste de souscription est toujours ouverte à la barre du café de la Bourse St Louis.
31 mars—5f.

Ni le capitaine ni le consignataire ne payeront les dettes contractées par l'équipage du Brick VICTORIA. J. C. JENKINS.
3av 95 Commune.

Les consignataires d'une caisse marquée H & G par le navire Siobe, du Havre, et des pièces faïence marquées 4, M & E par le navire Gérard de Liverpool, sont priés de passer chez le consignataire pour les retirer.
31 mars LEVIN GALE 91 Douane

SUM EMILE LOUIS VICTOR LEFEBVRE du Havre, est en ville, il est prié de passer au comptoir du soussigné.
3 av—. LEOPOLD JEANNET. 22, rue St Louis

IMPORTATION récente de vins et d'eaux de vie.
30 barriques vin rouge, vieux Medoc.
20 do do Bordeaux.
20 barils vin blanc Haut Sauterne.
10 demi pipes véritable eau de vie de Cognac, 4me preuve, ayant droit au drawback.
10 quarts de pipes véritable eau de vie de Cognac, 4me preuve, ayant droit au drawback.
5 huitièmes de pipes véritable eau de vie de Cognac, 4me preuve, ayant droit au drawback.
100 caisses vieille à l'eau de vie.
50 do fruits à l'eau de vie.
50 do fruits au jus, à vendre par
3 avril FOUGET Fils, 19 rue Conti entre Chartres et Levee.

POIVRE LONG, Fleurs de violettes,
Mousse de Corse, Savon blanc de Soude,
Huile d'amande douce,
Baies de Genièvre,
Huile essentielle d'amandes amères,
Fleurs de Guimauve, Raisin de Guinave,
Tiges de Douce amère, etc. etc., d'importation directe, et à vendre par H. BONNABEL,
3 avril Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

DAMES-JEANNES FRANÇAISES—1000 dames-jeannes, 5 gallons
300 dames-jeannes, 3 gallons, en débarquement du navire Reine, du Havre, et à vendre par NUMA LACOSTE,
3 mars 147, rue Royale

$10 de Récompense.

Parti marron le vendredi 24 mars dernier de chez son maître M. A. Hardouin, rue St Charles, le petit griffe (assez foncé) JOSEPH ou JOE, âgé de 14 à 15 ans, ayant appartenu à Mme Cassein.

On pense qu'il est allé trouver sa mère appartenant à Mme Letee demeurant dans la 3me Municipalité.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez Mrs Courvoisier & Co ou le logera dans une des geôles de cette ville. 3av

ARRIVE par le navire Ancona, du Havre, articles divers de droguerie, médicamens, &c. parmi lesquels se trouvent ceux ci-dessous, à vendre chez le soussigné:
Hyposulfite de soude pour daguerréotype.
Tripoli préparé en poudre impalpable do do
Terre pourrie do do do do
Rouge à polir do do do do
Brome et Iode pur, &c, &c, do do
Capsules gélatineuses de Raquin.
Do do de Mothes.
Do do d'huile de foie de morue.
Do do de Palmachristi.
Essence de salsepareille [pharmacie Colbert].
Pilules stomachiques [anti cibum] do
Elixir anti glaireux du Dr Guillié.
Do tonipurgatif do Rouvière.
Essence éthérée balsamique do
Grains de santé du docteur Franck.
Taffetas épispastique de Leperdriel.
Pois suppuratifs au garou do
Do emolliens à la guimauve do
Compresses pour vésicatoires do
Papier do d'Albespeyres.
Do do de Vee.
Pommade verte do
Do sain-bois do
Papier à cautère adoucissant.
Plaques à do et pois d'iris assortis
Eau de mélisse des Carmes, véritable.
Cire rouge en tablettes d'une livre.
Semoule et fécule de patates fraîches.
Mèches à lampe de toutes dimensions, &c, &c.
Et aussi, venant de New York, plusieurs caisses de l'excellent vermifuge canadien de J. Winer.
1av—3 A. A. PEYCHAUD, 143, rue Royale.

LAC.—LAC.—LAC.

Le soussigné prévient le public et ses amis en général que dimanche prochain, 2 avril, il fera l'ouverture de son RESTAURANT au lac Pontchartrain, vis à vis l'hôtel Washington. Il ose espérer que les améliorations qui ont été faites lui conserveront la bienveillant patronage dont il a joui jusqu'à ce jour.
31m—6f L. BOUDRO.

AVIS.—Le soussigné ayant été, ce jour, nommé liquidateur et receveur de la raison JENKINS & MASSON, par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, informe le public qu'il est le seul autorisé à régler les affaires de la dite société.
Nlle-Orléans, 30 mars 1848.
31 m—3f JOSIAS JENKINS.

Bureau de l'Arpenteur Général,
27, Passage de la Bourse, entre Conti et St-Louis.
DE LA BRETONNE, Député-Arpenteur-Général, Architecte, Topographe et Ingénieur Civil. 31 m

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—85 caisses en débarquement du navire Harrisburg, à vendre par
31 mars G. W. DUNBAR, 28 rue de la Douane

Changement de domicile.

LE Dr. BARIER a transporté sa résidence rue Royale, No. 105, entre Conti et St-Louis.
30 mars—3

ETIQUETTES riches et ordinaires, pleines et blanches, pour pharmaciens et pour parfumeurs, dorées, bronzées et en relief, à vendre par
31m H. BONNABEL, Droguiste, 37, rue Tchoupitoulas.

750 Milliers bouchons fins, surfins et superfins, poinçons et bon dix.
160 paniers bouteilles vides de 18, 20 et 22 onces.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
7mars 11 et 15, rue St-Louis

2 Caisses saucissons de Lyon, 1re qualité.
18 do fromages tête de maure, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
7mars 11 et 15, rue St-Louis

175 Milliers cigares de la Havane, de la marque Shakspear, Regalia, Casadores, Canones et Millar, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mars 11 et 15, rue St-Louis

SARDINES à l'huile—6000 demi-boîtes sardines à l'huile.
1000 demi-boîtes maquereaux à l'huile.
500 do petits pois, à vendre par
11mars—1m TH. BAILLY BLANCHARD & CO, 99, rue de la Douane

NOIR ANIMAL en poudre et en grain, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.
11 mars—1m 99, rue de la Douane.

SUCRE—Quelques caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES.

## VENTES A L'ENCAN.

**Belle propriété de valeur au faubourg Tremé, près de la rue des Remparts.**

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI, onze avril 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, un lot de terre situé rue St-Philippe, entre les rues Remparts et St Claude, mesurant 32 pieds de face à la rue St Philippe, sur une profondeur d'environ 127 pieds, entre lignes parallèles ensemble une bonne maison bâtie en briques sur les pignons, de quatre appartements, deux cabinets, chambre à bain avec hydrant, cave, cuisine avec trois grands appartements, écurie, puits, water works, citerne, etc. etc. et un beau jardin bien planté en belles fleurs et en arbres fruitiers, d'un rapport mensuel de $25 à $30. Cette jolie résidence autrefois la propriété de M. A. Lebeau, peut être visitée tous les jours jusqu'au jour de la vente, de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

Conditions: L'acquéreur assumera les paiements de trois billets sans intérêt, savoir: un de $1,700 dû le 20 avril 1850, un de $1,100 dû le 20 avril 1849, et le dernier de $1,100 dû le 20 avril 1848. La balance comptant. On donnera possession de la dite maison le 1er mai prochain.

L'acte de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 avril—

*Belles propriétés dans le carré de la ville, situées sur les rues Royale, Ursulines, Bourbon et Ste-Anne*

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MARDI 11 avril 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les propriétés suivantes:

La grande et belle maison en briques à quatre étages, désignée par le No 303, située dans l'îlet borné par les rues Royale, St-Philippe, Condé et Ursulines, mesurant, mesure française, 27 pieds de face à la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Cette maison conviendrait principalement pour une grande famille, un hôtel ou tout autre établissement public; elle contient dix appartements outre ceux du rez de chaussée, cuisine et chambres pour domestiques, &c.; le tout solidement construit en briques et couvert en ardoises; porte cochère, écurie, water works et autres améliorations.

La vente est faite pour opérer un partage et aura lieu positivement comme il est annoncé plus haut, à moins qu'elle n'ait été vendue auparavant à l'amiable.

Conditions: Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés, divisés en coupons, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Un beau lot de terre situé à l'encoignure Ouest des rues Royale et Ursulines, mesurant 66 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 67 pieds sur la rue des Ursulines, mesure américaine. Ensemble la grande maison à deux étages, en bon état, contenant cinq appartements et deux cabinets au rez de chaussée, et quatre appartements et un cabinet au premier, galeries, cuisine, &c., et toutes les améliorations qui en dépendent. La dite maison porte le No 313.

Conditions: Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la dite propriété, et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

Un beau lot propre à bâtir situé dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Royale, St Philippe et Ursulines, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur 92 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions: Un tiers comptant la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés et garantis par hypothèque spéciale sur le dit lot.

Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Royale, Dumaine et Bourbon mesurant 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur 150 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits et privilèges qui en dépendent. Le dit lot est borné d'un côté par la propriété de J. Fernandez, et de l'autre côté par celle de M. Miltenberger.

Conditions: Un quart comptant la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale sur le dit lot. 3 avril

*Succession de feu Jacques Dupré.*

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Quinzième Cour de District de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse de St Landry, en date du 29 février 1848, il sera vendu en vente publique, mardi, 11 avril 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession.

*Propriétés Foncières.*

CINQ LOTS DE TERRE situés en cette ville, dans la Municipalité No. Un, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Dauphine, et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4 et 5, conformément à un plan qui sera exhibé à la vente.

1° Le lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur cent six pieds sept pouces et sept lignes de profondeur.

2° Le lot No. 2 attenant au lot No. 1 mesure trente pieds face à la rue de l'Esplanade, sur cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur.

3° Le lot No. 3 attenant au lot No. 2, mesure 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 106 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur.

4° Le lot No. 4, attenant au lot No. 2, et formant l'encoignure des rues Esplanade et Bourgogne, mesure 27 pieds dix pouces, et 5 lignes face à la rue de l'Esplanade, sur cent six pieds et sept pouces et sept lignes de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne, ensemble la maison en briques à 2 étages, et toutes les autres bâtisses et améliorations y dépendant.

5° Le lot No. 5, attenant aux lots ci-dessus décrits, [...] sur la rue Bourgogne [...] la ligne du côté de la rue du Quartier, et quatre-vingt treize pieds neuf pouces et neuf lignes sur la ligne du côté de la rue de l'Esplanade.

6° Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Royale, Bourbon et Hôpital, mesurant vingt quatre pieds de face à la rue des Ursulines, et cent [...] de profondeur entre lignes parallèles, et une petite portion de terre attenant au dit terrain [...] ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

7° Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Bourbon, Dauphine et Hôpital, mesurant vingt pieds face à la rue des Ursulines, sur cent neuf pieds de profondeur, ensemble la maison en briques et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

*ACTIONS.*

8° Soixante onze actions de la Compagnie de la Presse à Coton à vapeur de la Levée, de cent piastres chacune, et payées en totalité.

9° Cinq actions de la Banque de la Louisiane, payées en totalité.

10° Vingt quatre actions de la Compagnie d'Assurances des Négociants de la Nouvelle-Orléans, de cent piastres chacune, et sur lesquelles $30 ont été payées par actions.

11° Cent dix actions de la Compagnie de la Banque des Améliorations de cent piastres chacune, payées en totalité.

12° Soixante-dix actions du fond capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

*Termes et Conditions.*

Pour les actions, comptant.

Pour les propriétés foncières: un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets endossés à la satisfaction des administrateurs de la dite succession et garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues. Les billets qui ne seraient pas payés à maturité porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du dit encanteur, à l'encoignure de la rue Conti et Passage de la Bourse. 11 mars—(1).

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le mercredi 5 avril 1848, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis:

Un certain lot de terre situé au faubourg Washington, district Clouet, désigné par le No 33, d'après un plan dressé le 10 mars 1834, par A. D'Hemecourt, député-voyer, et déposé en l'étude de Louis Féraud, alors notaire, le 1er avril 1834; le dit lot de terre mesurant 46 pieds 8 pouces de face à la rue Clouet, entre Moreau et Casacalvo, sur une profondeur de 124 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, ensemble avec 22 actions de la Banque des Citoyens.

Il existe sur le dit lot de terre une bâtisse en briques ayant 46 pieds 8 pouces de large, sur 32 pieds de profondeur, avec un grenier spacieux. Aussi un beau puits de 16 pieds de profondeur. La cour a été remblayée avec du gravois, et est égouttée par une rigole, pavée et revêtue de gutter stone. Les banquettes sont faites et pavées.

Cette propriété est sujette à un bail en faveur de la compagnie des remorqueurs de l'Union jusqu'au 31 mai 1850, à raison de $15 par mois.

Conditions:—L'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $658 due à la Banque des Citoyens et renouvelable d'année en année conformément à la charte de la dite banque; la balance du prix sera payable un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant J. B. Marks, notaire, aux frais de l'acquéreur. 3 av

34 *Actions de la Compagnie d'Assurance d'Orléans de $1,000 chacune.*

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 6 avril 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

34 actions de la Compagnie d'Assurance d'Orléans de $1,000 chacune, et payées en plein.

Conditions: comptant. 3 avril

PAR SYKES & HYDE.

A. DEVALL, Encanteur.

**Vins, Citrons, Oranges, Macaroni, &c., &c.**

MARDI 4 courant, à 4 1/2 heures P. M il sera vendu sur la Levée, vis à vis le marché de la 1ère Municipalité, les articles suivants en débarquement du navire European:

15 boucauts, 40 1/4 et 30 1/8 de barriques vins Madère de Sicile, marque Florio.

2 caisses contenant des essences en bouteilles, telles que: Bergamotte, Citron et Orange.

21 caisses d'arbres, 50 sacs bouchons, 100 caisses Macaroni, 28 sacs Sumac, 1700 caisses Citrons, 800 demi caisses do, 3500 do Oranges, 1500 do do Oranges.

Conditions à la vente. 3av

Succession d'Isidore Chéri Lesueur.

PAR LE SHERIF DE LA PAROISSE ST-JACQUES.

MARDI, quatre avril prochain, à dix heures du matin, il sera vendu sur les lieux, la propriété ci-dessous décrite:

Une terre ou une habitation sise en la paroisse St Jacques, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ 45 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant trois quarts d'arpent de face au dit fleuve, sur 80 arpents de profondeur; bornée en haut par les terres des Messieurs Colomb et en bas par celles de M. Francis Hugent; ensemble une maison neuve de cinq appartements, deux cabinets, galeries devant et derrière, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions, en tout mars 1849 et 1850.

28 mars—3f (1 2)

PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 30 mars 1848.

CETTE banque offrira en vente publique son portefeuille de billets protestés, samedi 15 avril prochain, à midi, à la bourse St Louis. Le bureau d'administration recevra jusqu'à ce jour des propositions pour le règlement de ces billets.

31mars—15 G. MILTENBERGER, caissier.

Vente renvoyée.

ASSOCIATION CONSOLIDEE,

Nlle-Orléans, 25 mars 1848.

LA vente de billets protestés annoncée pour le 27 courant, est renvoyée au samedi, 15 avril prochain. Le bureau d'administration recevra jusqu'à ce jour des propositions pour le règlement de ces billets.

27mars G. MILTENBERGER, Caissier.

VIEUX Vin blanc en barils—15 barils vieux Sauterne et Haut-Sauterne, à vendre par
6m S. D. GRATIAA, 36, rue Natchez.

## CANDIDATS.

CONSEIL-GENERAL.
PREMIERE MUNICIPALITE

C. ROSELIUS,
L. BURGI,
JULES BENIT,
JULES MOLAISON.

**Pour Maire.**

Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

**Pour Recorder de la Municipalité No. 1.**

Veuillez annoncer M. JOSEPH GENOIS, comme candidat à la place de Recorder de la Première Municipalité, à l'élection d'avril prochain, et qu'il sera soutenu, sans esprit de parti, par LE PEUPLE.

MESSIEURS LES EDITEURS,

Veuillez annoncer que Mr. CLEMENT RAMOS, [Recorder actuel de la municipalité No. 1] est candidat à la même place pour l'élection d'avril prochain.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer que JOHN C. DEITER est candidat à la place d'Alderman du second district de la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par PLUSIEURS VOTANTS.

MM. les Editeurs.—Vous êtes autorisés à annoncer que M. RICHARD HAGAN est candidat pour la place d'alderman du premier district de la première Municipalité. 27 mars

MM. les Editeurs.

Veuillez annoncer M. P. SHIELS, comme candidat à la place d'alderman du deuxième district de la première municipalité, pour l'élection d'avril prochain. LES VOTANS DE CE DISTRICT.

Nous sommes autorisés à annoncer M. JOSEPH LANATA comme candidat à la place d'Alderman du 3me district de la 1re Municipalité. *Un grand nombre de votants.*

Nous sommes autorisés à annoncer M. NICOLAS GURLIE comme candidat à la place d'Alderman du 3me district de la 1re Municipalité. *Plusieurs votants.*

M. ALEX. GRAILHE est candidat pour représenter, au Conseil de ville, le quatrième district de la 1ere Municipalité.

Nous sommes autorisés à annoncer M. J. L. FABRE, (titulaire actuel, comme candidat à la place d'alderman du quatrième district de la première municipalité.

*Messieurs les Editeurs,*

Veuillez annoncer Mr. PAULIN BLANQUE, comme candidat à la place d'alderman du quatrième district de la Première Municipalité.

Nous sommes autorisés à annoncer M. MANUEL CRUZAT comme candidat à la place d'Alderman du 4me district de la 1re Municipalité. *Plusieurs votants.*

Nous sommes autorisés à annoncer M. EMILE WILTZ, comme candidat à la place d'alderman du 5me district de la 1ere Municipalité. *Un grand nombre de Votans.*

*Messieurs les Editeurs,*

Veuillez annoncer Mr. PIERRE DEVERGES, comme candidat à la place d'alderman du cinquième district de la Première Municipalité. PLUSIEURS VOTANTS

Mr. l'Editeur,—Veuillez annoncer M. P. M. CROZAT comme candidat pour la place d'alderman du 5me district de la Municipalité No. UN à l'élection d'avril prochain. SES AMIS

Messieurs les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. JAMES LILLY sera soutenu comme candidat à la place d'Alderman du Cinquième District par UN GRAND NOMBRE DE VOTANTS.

MM. les Editeurs

Veuillez annoncer M. FRS. CALONGNE comme candidat à la place d'alderman du 5me district de la Première Municipalité. ELECTEURS.

MM. les éditeurs de l'Abeille.

Veuillez annoncer M. E. GIQUEL, comme candidat à la place d'alderman pour représenter le 6me district de la 1ere municipalité.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. J. V. GOURDAIN, un des aldermen actuels du 6me District de la 1re Municipalité, est candidat pour la même place aux élections d'avril prochain.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. JOSE BARNES comme candidat à la place d'alderman du sixième district de la première municipalité.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. J. A. BONNEVAL comme candidat à la place d'alderman pour représenter le sixième district de la première municipalité.

W. E. MURPHY est candidat à la place d'Alderman pour représenter le Sixième District Première Municipalité.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. ADOLPHE DUPRE, comme candidat à la place d'alderman du 7me District de la 1re Municipalité.

*Messieurs les Editeurs,*

Veuillez annoncer Mr. PAUL EMILE LA RECHE, comme candidat à la place d'alderman pour représenter le septième district de la Première Municipalité. UN AMI.

*Messieurs les Editeurs,*

Veuillez annoncer Mr. E. BARTHE, l'un des aldermen actuels du septième district de la Première Municipalité, comme candidat pour la réélection d'avril prochain.

PAVILLON ST-ANTOINE.

COURVOISIER & Co, préviennent le public que dimanche 26 du courant, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, où ils s'empresseront d'offrir aux vrais amateurs de Fraises et Sorbets, qui, tant par le parfum que par les soins et l'habileté de leur confection, ne le céderont à aucun autre.

Les embellissements nouveaux faits à ce jardin, ainsi qu'un service qui ne laissera rien à désirer, doivent leur assurer, pour cette année comme par le passé, un patronage dont ils furent toujours jaloux et fiers. 25m

VICOMTE DE BRAGELONNE.

Par ALEX. DUMAS

LA Sixième livraison de cet intéressant ouvrage, faisant suite aux Trois Mousquetaires et à Vingt ans Après, par Alexandre Dumas, est en vente à la librairie de VICTOR HEBERT.
27 m 149 rue de Chartres.

LE soussigné prévient le public de ne pas payer à MM. Lapeze et Saintville les comptes des associés Maitreme & Lepere, Maitreme et Saintville.
25 mars—8 J. MAITREME.

PRUNES SECHES—10 caisses de 24 paulanas de 4 1/2 liv.
10 caisses de 24 paulans, de 3 1/2 liv.
5 do 16 do 4 1/2, à vendre par
27mars B. TALAMON, 182, rue Royale

HUILE D'OLIVE FRAICHE—150 paniers de la marque James Plagniol 24 onces, à vendre par
27mars B. TALAMON, 182, rue Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—12 caisses cerises, marque André Mateau.
40 caisses cerises, marque Champion
24 do poires do do, paulana de 1/2 litres.
24 do prunes, do do do do
24 do abricots, do do do do
12 do poires, prunes, abricots, do do
A vendre par B. TALAMON,
27 mars 182, rue Royale

VINS—150 caisses vin rouge St-Estephe Medoc.
150 caisses vin rouge St Julien Medoc
40 barriques do Estephe et Macau Médoc.
40 barils vin blanc Haut Sauterne.
45 do do do vieux.
30 caisses do Frontignac
17 barriques vin rouge de Marseille, marque Rebgame, à vendre par B. TALAMON,
27 mars 182, rue Royale

EAU DE VIE—11 quarts pipes de la marque J. Dupuy, 4me preuve.
15 demi pipes, marque J. J. Dupuy, 4me preuve.
2 do do Alex. Seignette.
12 quarts pipes do J. J. Ducastaing & Cie.
*Et dans le Magasin de la Douane*
5 demi pipes eau de vie J. J. Dupuy, 4me preuve, à vendre par B. TALAMON,
27mars 182, rue Royale

EN débarquement du navire Mozart, venant de Marseille et à vendre avec privilège du drawback:
100 caisses macaroni.
100 do vermicelli.
25 do eau verte.
estagnons eau fleur d'oranger.
4 do eau de rose.
20 caisses de 20 boîtes, succades, par
16 m MARTIAL PEYRET & Co, 27, St-Louis

4,000 DEMI boîtes sardines à l'huile.
1,000 demi boîtes maquereaux à l'huile.
500 demi boîtes petits pois,
100 demi boîtes truffes,
100 demi boîtes pâtes truffés assortis,
200 caisses prunes à l'eau-de-vie,
50 caisses absinthe,
25 caisses marasquin de Zara,
25 caisses eau-de-vie de Dantzig,
100 caisses liqueurs superfines assorties,
150 paniers guignolet d'Angers,
200 caisses vin rouge,
7 barils vinaigre de vin blanc,
20 huitièmes pipes vieux cognac Pellevoisin, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co.,
11mars—1m 99, rue de la Douane.

LES soussignés ayant dans le voisinage de cette ville une manufacture de noir animal, sont prêts à remplir les ordres qui leur seront confiés. La supériorité de leur noir animal a été reconnue pendant un essai de plus de 3 ans, par nos meilleurs habitants sucriers qui en ont fait usage, tant en cuite par la raffinerie de la Louisiane.
11m—3f TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 99, rue Douane.

*Marchandises sèches au draw-back.*

REÇUS par les derniers arrivages, et à vendre à bas prix par les soussignés:
30 caisses [...] imprimés, anglais.
15 do indiennes.
27mars DUFOUR, DURAND & Co. 25, rue Chartres

MADERE—300 barils Madère de Marseille, à vendre par P. LONGIS,
6 mars No. 116, rue Royale

PORTO—30 barils vin d'Oporto doux, à vendre par P. LONGIS,
6 mars No. 116, rue Royale

**Banque des Citoyens**

A UNE assemblée des Commissaires et Directeurs de cette Banque, qui a eu lieu le samedi 13 courant, M. Michel Musson a été dûment élu caissier de la dite institution.
Nlle-Orléans, le 22 mars.
24 mars V. ALLAIN, Président.

CHAUX supérieure—500 barils chaux fraîche calcinée dans la carrière de marbre de Cap Girardeau, 500 barils chaux ordinaire de Thomaston, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
9 mars Vieux Bassin Marble Yard.

HUILE D'OLIVE—786 paniers huile d'olive, ayant droit au draw back, en débarquement du navire Pie IX, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
25 fev—3 31, Vieille Levée.

AVIS AUX CORDONNIERS.

A VENDRE à bas prix par le soussigné:
1 caisse peaux vernis de Nys, &c.
1 do do do de Bouette,
1 do maroquins noirs,
1 do Peaux de veaux cirées,
1 do Prunelle noire,
1 do fil à cordonnier. D. R. MACARTY
28fév 238, Bourbon.

CIGARES—71,000 régalias et demi-régalias, à vendre par J. & J. TARDOS,
17 mars 15, rue Conti.

RUBANS—2,000 pièces rubans satin à picots convenables pour le Mexique, ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS,
17mars 15, rue Conti.

CERISES A L'EAU-DE-VIE—100 caisses cerises à l'eau-de-vie de la marque Champion, à vendre par AUG. MOLIER,
6 mars—6 rue St Louis, No 98.

ALCOOL—15 barils alcool neutre et fort, à vendre par P. CUBACHS,
17m Enc. Condé et St-Philippe

## AMUSEMENTS.

**THEATRE D'ORLEANS**

MARDI, 4 AVRIL 1848

*BENEFICE*

**DE MADEMOISELLE MARIA**

La 1re représentation de:

LES MALHEURS D'UN AMANT HEUREUX,

Vaudeville en 2 actes, de Scribe.

*Le second acte de*

**Les Diamants de la Couronne,**

Opéra d'Auber.

*La 1re représentation de*

**LES FUMEURS,**

Vaudeville nouveau en 2 actes.

Le spectacle commencera à 7 heures.

**ARMORY HALL**

GRAND CONCERT INSTRUMENTAL par l'orchestre de STEYERMARKISCHE, composé de dix exécutants. Le premier grand concert aura lieu MARDI SOIR, 4 avril à l'Armory Hall.

**Programme.**

PREMIERE PARTIE.
1o. Marche Nationale Hongroise ........ Lanner
2o. Ouverture de Masaniello ........ Auber
3o. Chaque pays a ses charmes, valse ........ Strauss.
4o. Duo de Linda di Chamouni ........ Donizetti

DEUXIEME PARTIE.
5o. Quadrille Gypsy ........ Strauss
6o. Sounds from home ........ Gung
7o. Le Bouquet Potpourri ........ Strauss

TROISIEME PARTIE.
8o. Ouverture de Zampa ........ Harold
9o. The Pesth, Valse ........ Lanner
10. Gallop du Railroad ........ Gung

Billets...$1, enfants moitié prix

On peut se procurer des billets chez les marchands de musique aux hôtels et à la porte.

On commencera à huit heures précises.

1er avril—

*Bureau du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton*
Nlle-Orléans, 29 mars 1848.

AVIS.

LA vente de billets et créances annoncée pour le 30 de ce mois, n'aura lieu que mercredi le 12 avril prochain. CHARLES HAGUE,
30m—14t Secrétaire

J. F. LOBREA Co.,

84, rue de Chartres, entre Conti et Bienville,

ONT en magasin un assortiment complet de tulle, coton, soie, mousseline, agraffes, boutons, et généralement tous les objets nécessaires à la couture.

Une très grande variété d'ombrelles, éventails, gants, rubans, bas d'enfants, de mi-bas et bonnets; eau de Cologne et parfumerie de toutes espèces.

Les Dames sont respectueusement invitées à visiter ce magasin pour leur approvisionnement de printemps.

Aussi.—Un très grand choix de pianos d'enfants et poupées. 21mars

**Changement de domicile.**

LE soussigné, artificier, à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de transférer ses ateliers rue des Ursulines, coin Prieur. On y trouvera constamment toutes espèces de pièces d'artifice, ... et il est monté de manière à pouvoir exécuter dans un très bref délai toutes les commandes dont on voudra bien l'honorer, de quelqu'importance qu'elles soient.

Toutes les pièces sortant de ses ateliers sont pleinement garanties; il se transportera pour les exécutions sur les lieux, soit en ville soit à la campagne. GUSTAVE CAPOIR
30 mars—3m

MADAME ANGELINA a l'honneur d'annoncer au public qu'elle quitte la ville le 1er mars pour se rendre de l'autre bord du lac. Elle profite de cette occasion pour remercier ses élèves de leur bon patronage. 13 mars—15t

# SALON DE CREMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de son SALON de CREME A LA GLACE, situé rue St Charles, à une porte de la rue Gravier, vis-à-vis l'Eglise du R. M. Clapp, où il tiendra constamment une variété de crèmes à la glace, sorbets, etc., ainsi que des sirops et des limonades gazeuses.

Le soussigné espère par ses soins et le confort de son établissement, mériter le patronage du public.

Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.

Dans le magasin, au dessus du salon, on trouve ra constamment du vin, des fruits, ... et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.

Le salon de crème sera ouvert jeudi, 23 courant, et des airs seront joués pendant la soirée par un excellent orchestre.

LAZZARO DANCEWICH.
22 mars—3m

N. CONOM prévient ses nombreux amis et le public en général que dimanche 2 avril il fera l'ouverture de son établissement de CREMES A LA GLACE, situé à côté du marché de la viande, 1re Municipalité. Les vrais amateurs de sorbets et crèmes à la glace, goûteront avec plaisir ..., trouveront les plus rafraîchissements de la ville.
1er avril—1m

DAME DE MAGASIN

**Demandée**

ON demande pour être employée dans un magasin de marchandises sèches, une dame connaissant ce genre d'affaire, avec des recommandations respectables, une apparence agréable, et habile à la vente. Une personne réunissant ces diverses qualités recevra un salaire libéral et une occupation permanente. S'adresser immédiatement à MICHAEL KERNAN,
30 mars 30 rue de Chartres

AVIS.

**Champagne de N. H. Schreider**

LES soussignés, seuls importeurs de la marque ci-dessus, préviennent le public que le véritable vin de Schreider, porte sur l'étiquette le nom de N. H. SCHREIDER.

Ayant appris que depuis quelques tems des vins portant des marques à peu près semblables, tels que E. N. Schreider & Schreider, sont offerts en vente sur le marché de la Nouvelle Orléans, ils avons recours à la publicité pour prévenir le public de cette fraude.

Boston, 16 mars 1848.

JOHN D. & M. WILLIAMS.

En déchargement du navire Saxony de Boston, 50 paniers vin de champagne de la marque ci-dessus, dont nous avons toujours en mains un assortiment complet, en quarts et pintes, venant de MM. JOHN D. & M. WILLIAMS.
29 mars—6 Une MAILLOT & Cie. 33, rue Gravier

**HOTEL D'ORLEANS.**

Mme ANNE GEORGE prévient le public en général, qu'elle a de très bonnes chambres très bien meublées et à bon marché; elle en a depuis $25 jusqu'à $30, y compris logement et nourriture. Elle a aussi de très belles chambres de famille, depuis $1 25 jusqu'à $2 par jour.
13mars—30

**PROCTORVILLE.**

AU bout du chemin de fer du Golfe du Mexique sur le Lac Borgne.

Le plan de ce village étant maintenant prêt, les personnes qui désirent se procurer des lots afin d'y faire immédiatement des constructions, pourront s'adresser à Al. Gordon, No. 6, Front Levée, où tous les renseignements nécessaires seront donnés. 25 mars—3s 3 p s

A LOUER OU A VENDRE.

L'HOTEL bien connu sous le nom de WASHINGTON HOTEL, situé encoignure Notre-Dame et Tchoupitoulas, ainsi que l'installation.

Le dit hôtel peut recevoir cinquante pensionnaires; possession en sera donnée de suite. S'adresser sur les lieux. 8 mars

200 paniers huile nouvelle récolte, reçu par le Waverley de Marseille, à vendre par DUBUCH F.
22 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

50 barriques vin Montferrand, reçus par l'Etna de Bordeaux, à vendre par DUBUCH F.
22 m 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

50 barriques vin de diverses marques, en débarquement de l'Orlando de Bordeaux, à vendre par DUBUCH F.
22m 77, St-Louis entre Royale et Bourbon

300 caisses vin Château Margaux, 100 barriques vin St Julien et Montferrand, 100 caisses vin blanc vieux Sauterne et Barsac, cerises, abricots, prunes, poires à l'eau de vie, absinthe, kirsch, eau de fleur d'oranger, dames-jeannes et autres articles d'importation récentes, à vendre par DUBUCH F.
22 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

**A louer à bail ou même bail.**

UN supérieur magasin neuf à deux étages et à l'épreuve du feu, très convenable pour un magasin d'entrepôt situé rue de la Levée entre la grande presse à coton d'en bas et la petite presse, 3me municipalité: pour les conditions s'adresser à ADOLPHE BOULANGE.
9 mars—3m Rue Marigny No 3, 3me municipalité

GRAISSE—244 barils et tierçons, 10 demi barils et 83 barillets feuilles de graisse prime, en déchargement du steamer Yeatman, et à vendre par LABORDE & XIQUES,
30m 31, Commune

# QUINCAILLERIE.

**E. WEYSHAM & FRERE,**

Successeurs de W. A. Ryan,

No. 46, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

IMPORTEURS de quincaillerie, coutellerie, haches, casse têtes, pioches, fourches, bêches, pelles, cloux forgés et coupés, chaudières françaises, moulins à maïs, charrues, cordes, serrures françaises, couplets, peintures à gros et à petites, huile, zinc, terre, limes, verrous, targettes, forets, vis, fusils, capsules et bourres, poudre, et articles pour la pêche, &c. 25mars—6mv&c

**JOHN STROUD & CO.,**

ATELIER DE MARBRERIE,

146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne

Manteaux de cheminées—Grates à fourneau

**Monuments!**

Tombeaux, plaques à inscriptions, pierre de tombes ainsi que toute espèce de MARBRE.

**Chaux de Thomaston:**

Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique, craie à plâtrer, sable blanc Anglais, briques à feu de Pittsburg et Pensacola.

M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No. 36, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
15 mars—1an.

LIBRAIRIE DE V. HEBERT,

149, rue de Chartres.

*Nouveautés Littéraires.*

MAGASIN pittoresque 15e année.
H. Vannier—Tenue des livres, 1 vol.
Divers—Patria, 2 vol.
Dulaure—Histoire de Paris, 1 vol.
Buretie—Histoire de France, 2 vol.
Lamare—Cours d'éducation pour les filles, 1 vol.
Tastu—Education maternelle, 1 vol.
Jourdan—Pharmacopée universelle, 2 vol.
Ouvrages nouveaux.
Pièces de théâtres, journaux, Livraisons, Pamphlets, &c, &c. 9m

CONSERVES alimentaires de St-Louis, reçues récemment et à vendre par les soussignés.
Dindes truffées, avec do.
Pâté de dindes sauvages, de de perdreaux.
De lapereaux, de veau et volaille.
De chevreuil, de poulet de prairie.
De canards sauvages.
Galantines de dindes sauvages.
Canards farcis aux olives.
Saumons au naturel; Asperges do.
Haricots verts do.
Consommé, julienne, bouillis, &c, &c.
Le tout en grandes, demi et quarts de boîtes.
Les navires, passagers et autres personnes pourront obtenir des caisses assorties à des prix très réduits.
PRIEUR, Frères,
9m Enc. Royale et Dumaine

COUTIL—30 caisses coutil Hamilton, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO.,